

*Issa Diallo*

La population du Burkina Faso, de 14.017.262 d'habitants selon le 4ème recensement général de la population et de l'habitat de décembre 2006, comprend soixante six groupes ethniques différents. Les Peul et les Touareg sont parmi ceux que l'on considère comme autochtones. Ils vivent dans tout le pays mais sont particulièrement concentrés dans les régions du nord, de Séno, Soum, Yagha et Oudalan. Les Peuls et les Touaregs sont souvent isolés géographiquement, dans des zones sèches, économiquement marginalisées où ils sont victimes de violations de leurs droits humains. Les pasteurs nomades burkinabés, même s'ils sont innocents de tous crimes, ont subis nombreux actes de violences : leurs maisons ont été brûlées, leurs possessions volées, leurs animaux ont été tués ou ont disparus, les enfants et les plus âgés ont été tués, leurs corps laissés en décomposition et leurs familles n'ayant pas le droit de les enterrer.

Dans certaines parties du Burkina Faso les pasteurs peuls se sédentarisent peu à peu, cependant beaucoup d'entre eux restent nomades, poursuivant leurs migrations saisonnières et parcourant des centaines de kilomètres dans les pays voisins, en particulier au Togo, au Bénin et au Ghana. A la différence d'autres populations burkinabées, les pasteurs peuls sont gouvernés par les activités nécessaires à la survie de leurs animaux. Beaucoup d'entre eux refusent encore toute activité qui ne concerne pas l'élevage extensif.

L'existence des peuples autochtones n'est pas reconnue par la Constitution du Burkina Faso. Celle-ci garantit l'éducation et la santé pour tous ; cependant, en pratique les populations nomades n'en bénéficient que peu du fait du manque de ressources et d'infrastructures adéquates.

## **Les pasteurs nomades des zones aménagées par l'État**

### ***Le cas de la zone pastorale de Sondré Est***

Afin de mieux sécuriser les pasteurs nomades, l'État burkinabé a créé des zones pastorales<sup>i</sup> qui sont généralement occupées par des éleveurs. Mais à partir de décembre jusqu'en juin, ces derniers repartent en transhumance car les animaux ne peuvent plus rester dans certaines zones pastorales par

manque de nourriture. C'est le cas de la zone pastorale de Sondré Est, zone couvrant 16.459 ha<sup>ii</sup>.

Les habitants de la zone pastorale de Sondré Est sont nombreux à transhumer dans les provinces de la Sissili et du Naouri au Sud du Burkina, mais également au Ghana pour y revenir pendant la saison pluvieuse.

Si la zone pastorale de Sondré Est ne doit être habitée que par les éleveurs, en cette année 2011, les agriculteurs riverains ont tenté à plusieurs reprises de récupérer une partie de la zone qu'ils ont commencée à défricher. Il a fallu l'intervention du Ministère des ressources animales<sup>1</sup> pour les en dissuader et il n'est pas exclu qu'ils reviennent à la charge en 2012.

Il se pose alors toute la question de savoir comment sécuriser au mieux les pasteurs nomades surtout si l'on sait que juridiquement les zones pastorales devraient être à l'abri de toute menace d'attaque venant des riverains.

### ***Le cas de la zone aménagée des AVV***

Outre les zones pastorales, les pasteurs nomades ont leurs familles installées dans d'autres zones aménagées par l'État. C'est le cas de l'Aménagement des Vallées des Volta communément appelé AVV. L'AVV avait pour objet la mise en valeur des zones inhabitées ou sous peuplées des vallées des Volta et de leurs affluents<sup>iii</sup>.

Les pasteurs nomades habitant l'AVV pratiquent la transhumance saisonnière, allant parfois jusqu'à l'intérieur du Ghana ou du Togo avec leurs animaux. C'est le cas des éleveurs d'une des zones de l'AVV qui, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2011, ont subi les attaques de leurs voisins. Pawanezambo Belem, journaliste à Mutations<sup>iv</sup>, nous décrit les attaques à travers les propos Mme Mariam Bandé<sup>v</sup>, bergère :

*«Nous étions en famille cette nuit du 1er décembre 2011 comme d'habitude. On ne s'attendait à rien. C'est vers 19h qu'un de nos fils est venu nous informer qu'un groupe de personnes est en train de brûler chez nos voisins. Nous sommes sortis et nous avons vu le feu. On ne comprenait rien. On ne savait pas quelle attitude adopter. Quelques minutes après, ils sont arrivés chez nous. Ils étaient très nombreux. Quand ils sont arrivés, ils nous ont dit clairement qu'ils sont venus brûler la cour. Ils nous ont dit de quitter le village. Les membres de la famille ont commencé à fuir. Personne n'a pu faire sortir quelque chose des*

---

<sup>1</sup> J'ai personnellement rencontré le Ministre des ressources animales pour l'informer de la situation.

*maisons. Un des jeunes mossi a même retiré le seul sac qu'une de nos vieilles avait pu faire sortir et l'a jeté dans le feu. Quand je leur ai demandé de me permettre de faire sortir mon enfant malade qui se trouvait dans la maison, un autre jeune m'a attrapée et m'a rouée de coups et m'a portée un coup violent de caillou sur la joue. Je suis tombée. Heureusement, un d'eux leur a demandé de me laisser faire sortir l'enfant avant de mettre le feu ».*

Selon Bélem, la communauté des agriculteurs du village principalement des Mossi a décidé de tout brûler chez les voisins peuls. C'est une bagarre entre deux personnes des deux communautés qui serait à l'origine du déchainement des Mossis. Un jeune berger aurait laissé les bœufs entrer dans un champ de coton. L'agriculteur qui n'a pas pu se contenir aurait giflé le berger qui a aussi réagi en blessant l'agriculteur. Ce dernier s'est rendu au dispensaire pour être pris en charge. Il aurait expliqué la scène aux membres de sa famille qui ont alerté toute la communauté mossi. Sans discernement, la communauté mossi a décidé de venger leur membre. Bélem a titré son article « *Mogtédo : Les autorités entérinent la chasse aux Peulhs de Bomboré* ». Deux mois après le drame, des dizaines d'éleveurs sont toujours interdits de se réinstaller sur leur site et aucun des assaillants n'a été inquiété, ce qui repose le problème de la vulnérabilité des pasteurs nomades

### ***Les pasteurs nomades hors des frontières : le cas des burkinabé au Ghana et des maliens au Burkina***

Les éleveurs transhumants sont l'objet de tueries aussi bien dans leurs pays d'origine que hors des frontières nationales. En 2011, la tuerie la plus importante a connu la mort de 13 egga hod'daaɓe du Burkina Faso, dont 6 enfants, tous tués de sang froid à Gushiegu/Tamalé, dans la Northern Region du Ghana.

Par ailleurs, 205 egga hod'daaɓe, maliens d'origine, sont depuis 8 mois installés dans la province de l'Oudalan, au Nord du Burkina. Ils ont fuit les exactions des touaregs qui les tuent et s'approprient leurs bétails. Sans céréales et sans autres sources de revenus, nous craignons pour leur avenir.

### **La synthèse des activités en vue de sécuriser les pasteurs nomades**

#### ***Les réunions relatives aux tueries des pasteurs nomades***

Depuis des années, les egga hod'daaɓe font l'objet de tueries qui enregistrent de nombreux morts d'innocents.

Pour mettre fin aux tueries, il a été organisé, en 2011, des réunions dans 4 provinces du Burkina où ont déjà eu lieu des tueries : dans le Naouri, le Zoundweogo, le Poni et le Gourma<sup>vi</sup>. Le thème des réunions était : «*Quelles stratégies pour que cessent à tout jamais le massacre des pasteurs nomades ?*».

Dans l'ensemble, les réunions qui ont connu la participation des élus locaux, des maires de communes, des chefs coutumiers, des avocats, des membres d'organisations de la société civile, des techniciens de l'élevage et de l'agriculture, mais aussi des egga hodɗaabe ont connu une grande réussite. En rappel, chacune des réunions a été ouverte par le maire de la commune où a eu lieu la réunion.

### ***Les ateliers relatifs à la construction d'un mouvement de « peuples autochtones »***

Même si les egga hodɗaabe s'identifient comme peuples autochtones, il convient qu'ils s'approprient le concept même de « peuples autochtones » de la façon la plus consciente. C'est pourquoi l'année 2011 a été une année consacrée à l'appropriation du concept à travers l'organisation d'ateliers dans les provinces du Burkina où vivent de nombreux egga hodɗaabe, mais aussi dans les pays limitrophes où ils vont en transhumance.

Ainsi, des ateliers ont été organisés au Burkina Faso dans les provinces du Naouri, du Poni, du Kulelgo, du Gourma et de la Kompienga. Dans les pays limitrophes, les ateliers ont été organisés au Bénin, au Togo et au Ghana.

D'une façon générale, les ateliers ont permis à plus d'un millier de egga hodɗaabe à s'approprier le concept de « peuples autochtones ». Ils ont également révélé la nécessité d'établir un réseau devant travailler à amener les egga hodɗaabe à être moins discriminés, stigmatisés, marginalisés, vulnérables.

### **Aperçu pour un mouvement mieux structuré de peuples autochtones dans l'espace CEDEAO**

De plus en plus, il apparaît évident que la question des egga hodɗaabe ne saurait être traitée par pays. En effet, ils sont nombreux dans tous les pays des espaces de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) au sud du Sahara, et ils ont tous un dénominateur commun : le pastoralisme est leur principale activité.

Or, le pastoralisme contribue au PIB des États africains pour 10 à 44 % selon les pays. En outre, « les pasteurs, qui ont été accusés pendant des décennies d'être à l'origine de la dégradation de l'environnement, sont désormais reconnus comme de bons gardiens des environnements variables et les externalités environnementales positives qu'offrent des pâturages bien gérés sont désormais communément admises »<sup>vii</sup>.

Il convient alors d'aider les egga hod'aaɓe à mieux se structurer, partout dans l'espace CEDEAO et même CEEAC pour que les États membres comprennent l'importance et la contribution du pastoralisme aux niveaux national et régional.

*Issa Dialo est chercheur principal au Centre National de Recherche Scientifique et Technique de Ouagadougou. Il est aussi président de l'Association pour la Protection des Droits et la Promotion de la diversité Culturelle des groupes Minoritaires (ADCPM, officiellement reconnue par le gouvernement du BurkinaFaso depuis 2005. L'objectif de l'ADCPM est de promouvoir les droits humains et culturels, particulièrement ceux des minorités. Il est également l'auteur d'articles de journaux sur le conflit ethnique et la tuerie des Peuls au Burkina Faso.*

*Source : IWGIA, The Indigenous World 2012*

---

<sup>i</sup> Loi n°034-2002/an portant loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso. Journal Officiel du Burkina Faso, 2003, n° 01.

<sup>ii</sup> Ousmane NEBIE. (2010). Sondré Est : Une expérience de sédentarisation de l'élevage transhumant. Dans Koffi Atta et Pierre T. Zoungrana (dir.). Logiques paysannes et espaces agraires en Afrique, Karthala, pp. 215-233.

<sup>iii</sup> Décret n°76/021/PRES/PL/DRET du 23 janvier 1976.

<sup>iv</sup> Pawanezambo BELEM. (2012). Mutations, Mensuel d'informations générales et d'opinions, n°05/janvier 2012.

<sup>v</sup> <http://www.lefaso.net/spip.php?article45823&rubrique14>

<sup>vi</sup> Le forum de la province du Gourma fut un échec. En effet, nous avons refusé de le tenir car, si ce n'est le Maire de la commune, il n'y avait point d'autres leaders que Peul. Pourtant, une délégation de 15 personnes avait effectué une distance de plus de 300 km pour prendre part au forum.

<sup>vii</sup> C. R. LANE (éd.). (1998). Custodians of the Commons. Pastoral land tenure in East and West Africa. UNRISD-IIED, Earthscan, Londres.